

LIAISONS NOUVELLES

OUEST BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE

GRAND PROJET FERROVIAIRE #LNOBPL

DIALOGUE TERRITORIAL LNOBPL / DECEMBRE 2021 - FEVRIER 2022

REUNION A DESTINATION DES ELUS DU MORBIHAN DU 2 FEVRIER 2022



AVANT-PROPOS

La réunion réunissant les élus du Morbihan s'est tenue le 2 février 2022, de 15 à 17h.

En raison des conditions sanitaires particulières, liées la crise sanitaire de la Covid-19, la réunion a été réalisée à distance, via l'application Teams.

Elle a réuni 25 participants :

La réunion était animée par l'Agence Eker :

- Simon Mazajczyk, animateur

Pour faciliter le compte-rendu des échanges, la réunion a été enregistrée.

Sommaire

I. INTRODUCTION ET ACCUEIL DES PARTICIPANTS	3
1. Tour de table des participants	3
2. Mot d'accueil des partenaires.....	4
II. PRESENTATION DU GRAND PROJET LNOBPL.....	5
1. Le territoire et les mobilités	5
2. Présentation de LNOBPL.....	5
III. PRESENTATION DES SOLUTIONS D'AMENAGEMENT ETUDIEES.....	6
IV. TEMPS D'ECHANGES.....	7
V. CONCLUSION.....	8

I. INTRODUCTION ET ACCUEIL DES PARTICIPANTS

1. Tour de table des participants

Un tour de table des participants est réalisé, sont présents :

- SNCF Réseau, la maîtrise d'ouvrage du grand projet LNOBPL :

Christophe HUAU, directeur territorial Bretagne – Pays de la Loire

Cédric LEVREL, chef de mission Liaisons nouvelles Ouest Bretagne - Pays de la Loire

Yves LEGRENZI, adjoint au chef de mission Liaisons nouvelles Ouest Bretagne - Pays de la Loire

Marie CHIRON, chargée de concertation sur le grand projet Liaisons nouvelles Ouest Bretagne - Pays de la Loire

Représentants de l'Etat et des collectivités partenaires de LNOBPL :

- La préfecture du Morbihan

Guillaume QUENET, secrétaire général de la préfecture du Morbihan

- La préfecture de la Région Bretagne

Pierre-Alexandre POIVRE, chargé de mission Mobilités, Énergie et Infrastructures Numériques

- La direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Bretagne

Sarah HARRAULT, cheffe de la division mobilités et maîtrise d'ouvrage, adjointe au chef du service IST

- La Région Bretagne

Michael QUERNEZ, vice-président en charge du climat et des mobilités

Fabrice GIRARD, directeur des Transports et des Mobilités

Anne DERRIEN-MALECKI, cheffe de service, infrastructures, mobiles et aménagements (SIMA)

- Le Département du Morbihan

Gérard PIERRE, vice-président délégué aux routes, aux mobilités douces, à la mer, au littoral et aux îles

Xavier DOMANIECKI, directeur des routes et de l'aménagement

Pierre PHEIFFER, chef de service

Parlementaires du Morbihan :

Nicole LEPEIH, député du Morbihan

Paul MOLAC, député du Morbihan

EPCI :

Pascal PUISAY, vice-président de Cap Atlantique, communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande-Atlantique

David ROBO, président de la communauté d'agglomération Vannes Agglomération

Morgan HAMON, chargée de mission mobilités et représentant de la communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique

Pascal GILLET, présidente de la communauté de communes Baud Communauté

Annaïck HUCHET, présidente de la communauté de communes Belle-Île en Mer

Muriel HERVE, vice-présidente en charge de la mobilité et représentant de la communauté de communes Brocéliande Communauté

Cyril FOUQUET, chargé de projet mobilité et des transports, communauté de communes Brocéliande Communauté

Thierry POULAIN, maire de Rieux et représentant de Redon Agglomération

Alain RADUREAU, Garant de la concertation

2. Mot d'accueil des partenaires

Christophe HUAU directeur territorial Bretagne - Pays de la Loire SNCF Réseau, salue les participants. Il les remercie pour leur participation et leur intérêt pour LNOBPL ainsi que pour la mobilité ferroviaire. La réunion du jour va permettre d'aborder la mise en œuvre du grand projet LNOBPL, qui s'inscrit dans un long processus. A chaque étape, le grand projet ferroviaire fera l'objet de temps de concertation avec les territoires et le public.

Il rappelle que cette réunion s'inscrit dans un cycle engagé avec les élus de chaque département concerné. Son objet est double, d'une part présenter l'état des lieux de LNOBPL et de ses enjeux et d'autre part recueillir les avis et les réflexions des élus des territoires concernés. Les contributions récoltées, tout comme les études préliminaires engagées, seront présentées au Comité de pilotage amené à l'automne 2022, à prendre les prochaines décisions quant aux suites à donner à LNOBPL.

Michael QUERNEZ, vice-président de la région Bretagne salue les participants. Il rappelle que la réunion du jour est la quatrième rencontre du dialogue territorial, organisée avec les représentants des départements concernés par le grand projet LNOBPL. Il rappelle qu'il est important d'avoir en tête l'historique du grand projet ferroviaire, dont la première étape a été franchie en 2017, avec la mise en service de la LGV BPL. Il précise qu'après un temps de latence, de nouvelles études et une nouvelle phase de dialogue sont aujourd'hui menées dans le cadre du grand projet LNOBPL. Les problématiques principalement abordées sont liées au temps de parcours, aux enjeux de cadencement et de desserte fine des territoires mais aussi aux problématiques de qualité et de confort du transport, qui s'expriment de plus en plus fortement.

Gérard PIERRE, vice-président du département du Morbihan, se dit très heureux de participer à cette réunion. Il souligne l'importance du grand projet LNOBPL pour le département. Il insiste sur le fait que le président du département, M. Joël Mathurin est soucieux de l'avancée de ce dossier et travaillera avec les territoires sur la question des dessertes. Une participation financière du département pourra être apportée aux collectivités, en fonction des besoins qui apparaîtront au fil de l'avancée des projets de desserte.

Guillaume QUENET, secrétaire général de la préfecture du Morbihan, rappelle l'importance pour le département morbihannais de la liaison ferroviaire Redon - Vannes - Auray - Lorient, qui permet de rejoindre Quimper. Cette ligne présente notamment des enjeux liés à la mobilité du quotidien, sujet auquel le Département du Morbihan est particulièrement attentif.

II. PRESENTATION DU GRAND PROJET LNOBPL

1. Le territoire et les mobilités

Cédric Levrel rappelle le périmètre du grand projet de Liaisons nouvelles Ouest Bretagne - Pays de la Loire, qui inscrit dans le quadrilatère Rennes-Nantes-Brest-Quimper.

Le grand projet LNOBPL s'inscrit dans une projection à long terme pour permettre d'adapter le réseau ferroviaire aux évolutions de la Bretagne et des Pays de La Loire, d'ici 2050. Le dynamisme des deux régions, corrélé à la croissance démographique et au défi de la transition écologique va conduire à l'augmentation des besoins de mobilités. Pour répondre à ces enjeux il faut donc réfléchir dès maintenant à ce grand projet ferroviaire, puisque ces derniers sont longs à mettre en œuvre et structurants pour les territoires.

Cédric Levrel rappelle la dynamique propre au département du Morbihan.

En termes de mobilités, les habitants se déplacent beaucoup sur le périmètre de LNOBPL. Ce nombre élevé de déplacements conduit à la saturation du réseau routier et à la saturation des nœuds ferroviaires de Nantes et Rennes.

Le mode ferroviaire est un moyen de transport de grande capacité qui représente en régions Bretagne et Pays de la Loire :

- Plus de 2600 km de lignes
- 258 gares et points d'arrêts
- 1000 trains en circulation par jour
- 80 000 voyageurs par jour

Les précédentes améliorations du réseau ferroviaire concernant l'axe Nantes - Rennes - Bretagne sud, sont citées : modernisation de la signalisation, réalisation de pôles d'échanges multimodaux, relèvement de vitesse, suppression de passages à niveau principalement.

Il est rappelé qu'après la mise en service de la LGV BPL, une croissance globale des trafics ferroviaires a émergé. Les secteurs périurbains de Rennes et Nantes sont les plus circulés.

L'exercice de projection, objet du dialogue territorial, est effectué pour permettre de réfléchir dès à présent aux possibilités d'amélioration des liaisons ferroviaires entre Nantes, la Bretagne Sud, Rennes et Brest, face à différents enjeux :

- un réseau ferroviaire déjà confronté à des saturations
- des routes déjà saturées aux heures de pointe
- l'avenir incertain du transport aérien
- l'émergence de nouvelles pratiques (télétravail, co-voiturage)

2. Présentation de LNOBPL

Le grand projet ferroviaire des liaisons nouvelles Ouest Bretagne - Pays de la Loire, LNOBPL, consiste à l'horizon 2035 et au-delà, à améliorer la performance des liaisons sur les axes Nantes - Rennes - Bretagne Sud et Rennes - Brest :

- diminution des temps de parcours
- augmentation du nombre de trains

LNOBPL poursuit quatre objectifs :

- Améliorer l'accessibilité de la pointe bretonne : Brest et Quimper à 3 heures de Paris à long terme
- Rapprocher les capitales régionales Nantes et Rennes par une desserte rapide et cadencée
- Renforcer le réseau inter-ville et l'irrigation du territoire par un maillage de desserte rapide et performantes
- Dégager des possibilités d'évolution à long terme du réseau en augmentant la capacité, notamment aux abords des principales agglomérations (voyageurs et fret).

Ces objectifs sont étudiés en conformité avec le Pacte d'accessibilité et de mobilité pour la Bretagne et le Contrat d'avenir pour les Pays de la Loire.

Les grandes étapes et le calendrier prévisionnel sont présentés :



Cédric Levrel décrit la gouvernance du projet LNOBPL :

- Les partenaires financeurs du projet :
 - L'État
 - La Région Bretagne
 - La Région Pays de la Loire
 - Les départements des Côtes d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan
 - Les métropoles de Brest, Nantes et Rennes
- SNCF Réseau est le maître d'ouvrage

À la suite de la décision ministérielle du 21 février 2020, les premières études préliminaires pour LNOBPL ont été lancées. Elles vont permettre de mettre à jour le socle de connaissances pour la poursuite des études : enjeux territoriaux, environnementaux, déplacements et de construire graduellement les scénarios d'amélioration des deux axes ferroviaires Nantes - Rennes - Bretagne Sud et Rennes - Brest.

Un dialogue territorial, ouvert le 2 décembre 2021, pour une durée de trois mois, est organisé en parallèle pour concerter avec les acteurs des territoires et définir la feuille de route de LNOBPL.

III. PRESENTATION DES SOLUTIONS D'AMENAGEMENT ETUDIEES

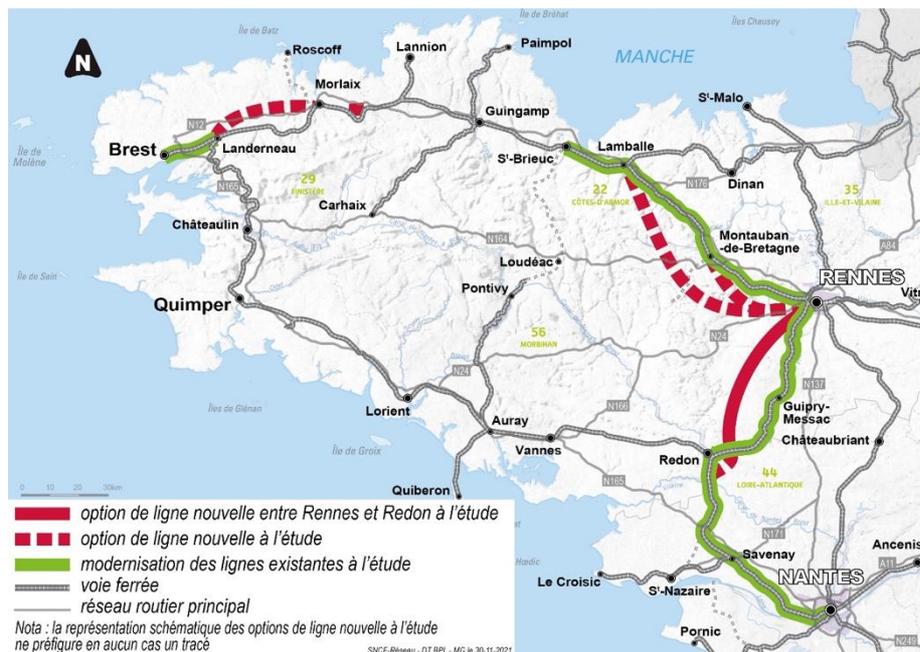
Yves Legrenzi rappelle les caractéristiques de performance du réseau ferroviaire sur l'axe Nantes – Rennes - Bretagne sud. Les points limitants sur le réseau se situent aujourd'hui en sortie des grandes gares que sont Rennes et Nantes. Cette limite de capacité est liée au fait que des trains différents coexistent : trains périurbains, trains reliant des villes intermédiaires et TGV.

Yves Legrenzi présente les approches techniques à l'étude pour améliorer la performance du réseau ferroviaire dans le cadre de LNOBPL :

- La modernisation des lignes existantes pour améliorer la capacité et la vitesse du réseau. Coût estimé de 2 à 3 millions d'€/km :
 - Rectification du tracé

- Modernisation de la signalisation
- Création de lignes nouvelles pour faire circuler plus de trains et réduire la durée des trajets.
Coût estimé de 25 à 30 millions d'€/km.

Les solutions étudiées sont présentées :



Yves Legrenzi explique, par secteurs, quels seraient les apports de ces aménagements pour l'axe Nantes - Rennes - Bretagne sud.

En synthèse, le grand projet LNOBPL permettrait :

- d'augmenter le nombre de trains et réduire les temps de parcours
- de faciliter et de sécuriser les déplacements du quotidien et de longue distance
- d'offrir une offre de mobilité plus respectueuse de l'environnement et de répondre à l'augmentation du nombre d'usagers du train

IV. TEMPS D'ECHANGES

Thierry Poulain, maire de Rieux et représentant de Redon Agglomération, demande comment la desserte de la gare de Redon sera assurée à la suite de l'aménagement de la voie nouvelle.

Yves Legrenzi indique que les hypothèses d'aménagement étudiées maintiennent la structuration actuelle de la desserte de la gare de Redon, TGV et TER. La ligne nouvelle permettra aux trains reliant Rennes à Redon de réduire leur temps de parcours. Le raccordement de la ligne nouvelle se situera à l'est de Redon. Le raccordement sud représenté en pointillé sur la carte, est destiné à l'amélioration des trajets direct Nantes-Rennes qui utilisent déjà le raccordement de Saint-Nicolas de Redon, aujourd'hui limité en capacité puisque ne disposant que d'une seule voie de circulation. Le contournement par le nord de Redon, envisagé dans les études présentées lors des précédentes phases de concertation, a été abandonné dans les séquences d'études actuelles à la suite des contributions des acteurs territoriaux.

Le département du Morbihan demande si, en lien avec le projet d'amélioration de la voirie de la D775, la suppression du passage à niveau d'Elven permettrait d'augmenter la vitesse des trains ?

Cédric Levrel explique que les sections qui ont été relevées sont celles où l'augmentation de la vitesse des trains était possible. La suppression de tel ou tel passage à niveau ne permet pas l'augmentation des vitesses de circulation.

Pascale Gillet, présidente de la communauté de communes Baud Communauté, indique que le centre-bretagne est peu concerné par LNOBPL, les axes nord-sud sont oubliés, à l'image de l'ancienne liaison entre Auray et Saint-Brieuc.

Christophe Huau explique qu'il n'y a pas actuellement de projet à l'étude. Il faudrait arriver à évaluer le besoin en termes de voyageurs car ce type d'aménagement nécessiterait des investissements financiers importants, même si les emprises ferroviaires existent toujours. Il rappelle que les prochaines études socio-économiques, notamment liées au trafic de voyageurs et au fret, pourront nourrir les réflexions des territoires.

Thierry Poulain, maire de Rieux et représentant de Redon Agglomération, demande si des plans seront proposés à l'agglomération de Redon quant aux futurs aménagements liés à la ligne nouvelle.

Cédric Levrel rappelle que le dialogue territorial permet un premier niveau d'échanges avec les territoires. Il sera suivi d'une phase de concertation et d'études plus fine à l'échelle de LNOBPL mais aussi à l'échelle des différents secteurs du grand projet ferroviaire. Il indique que SNCF Réseau est à la disposition des territoires concernés pour échanger sur le sujet et venir présenter les éléments d'études aux acteurs locaux.

V. CONCLUSION

Cédric Levrel rappelle que le dialogue territorial est ouvert jusqu'à la fin du mois de février. Les échanges d'aujourd'hui seront portés au bilan du dialogue territorial. Il informe les participants qu'une campagne sur les réseaux sociaux a été lancée. Elle a permis de donner une plus forte visibilité à la démarche et porte ses fruits en matière de participation du public sur la plateforme en ligne.

Michael Quernez, vice-président de la Région Bretagne, rappelle que cette réunion était la quatrième organisée avec les élus, dans le cadre du dialogue territorial. Il souligne que selon les territoires, les élus n'appréhendent pas LNOBPL avec la même vision. Il ajoute qu'il existe aujourd'hui une volonté de poursuivre des réflexions et des études sur un maillage ferroviaire fin du territoire et rappelle les études engagées sur les lignes Auray-Quiberon et Morlaix-Roscoff. La Région Bretagne porte de grandes ambitions pour développer les mobilités voyageurs et fret. Ces ambitions devront être inscrites au CPER mobilité, à l'horizon 2023. Le Conseil Régional breton a bien noté les différentes interrogations des acteurs territoriaux pour concrétiser les ambitions fixées au transport public ferroviaire.

Guillaume Quenet, secrétaire général de la préfecture du Morbihan, note le peu de réactions des acteurs morbihannais. Il rappelle l'importance de la qualité et de la régularité du transport ferroviaire.

Christophe Huau, directeur territorial Bretagne - Pays de la Loire SNCF Réseau, remercie les participants et conclue en rappelant que SNCF Réseau est au service des territoires pour aborder toute question touchant aux infrastructures ferroviaires.

Alain Radureau, garant de la concertation, conclue les échanges en relevant le peu d'expressions émanant de cette réunion et suppose que cela traduit une satisfaction des élus locaux vis-à-vis du grand projet ferroviaire. Il souligne qu'il existe des façons différentes d'appréhender LNOBPL selon les territoires, ce qui en fait sa richesse et sa complexité.

Pour aller plus loin :

[Décision ministérielle de février 2020](#)

[Le film d'animation LNOBPL](#)

[Support de présentation LNOBPL](#)

[L'essentiel](#)

[Le 4 pages](#)